



FORMATION - EMPLOI
**SIGNATURE DES
CONVENTIONS PACTE**

/ 8 NOVEMBRE 2022 /



SOMMAIRE

P3 / MOT DE LA PRÉSIDENTE

P4 / LA RÉGION, CHEFFE DE FILE DE LA
FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES

P6 / LE PACTE RENÉGOCIÉ
PAR LA NOUVELLE MAJORITÉ RÉGIONALE

P8 / LE PACTE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT
POUR LE TERRITOIRE

P11 / LE PACTE 2022,
UNE DÉMARCHE PARTENARIALE



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Avec la signature du PACTE, la Région Réunion s'inscrit à nouveau dans une démarche contractuelle et pluriannuelle avec l'Etat afin de mettre un terme aux erreurs commises par le passé et afficher une nouvelle ambition. Parent pauvre des politiques régionales ces dernières années, la formation professionnelle va enfin être investie à la hauteur de l'enjeu et de l'impact qu'elle peut avoir tant sur la vie des Réunionnais qui en bénéficient, que sur le développement de nos territoires.

Malgré les difficultés liées au chômage, et nous le constatons au quotidien sur le terrain, les Réunionnais manifestent une volonté forte de se former, d'élever leur niveau de qualification, de s'insérer par l'obtention d'une formation qualifiante pouvant déboucher sur un emploi stable. C'est bien tout l'enjeu du PACTE qui doit aussi nous permettre de diversifier nos compétences et d'anticiper les besoins de demain.

Croire en la formation professionnelle, c'est croire profondément en l'être Humain, en sa capacité à rebondir, à persévéérer malgré les difficultés. La formation, c'est l'outil qui fait s'exprimer l'excellence qui existe en tout un chacun et qui en fera sa contribution et sa place dans la société. La formation professionnelle, c'est enfin et surtout un puissant levier qui nous permettra de bâtir une Réunion plus juste et plus solidaire.

Huguette BELLO
Présidente de la Région Réunion



LA RÉGION, CHEFFE DE FILE
DE LA FORMATION ET
DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES



LA RÉGION, CHEFFE DE FILE DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES

La Région entend jouer un rôle majeur en tant que cheffe de file de la formation professionnelle à La Réunion, notamment au regard des problématiques structurelles auxquelles est confronté notre territoire du fait de son insularité.

L'enjeu est **d'apporter des réponses adaptées** pour accompagner le territoire vers les différentes transitions qui se présentent et être **aux côtés des Réunionnais pour améliorer leur niveau de qualification et leur employabilité.**

Afin de faire face à ces enjeux socio-économiques immédiats mais également anticiper les défis à venir et au titre de sa mission réglementaire en matière de formation et d'orientation professionnelles, l'action de la Région se structure autour des axes suivants :

- Construire et proposer une offre de formation diversifiée qui répond aux besoins en main d'œuvre du territoire et favorise l'élévation du niveau de qualification pour une meilleure insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi ;
- Accompagner les publics concernés vers la réussite à travers des subventions aux structures de formation et des dispositifs individuels ciblés (aides, bourses, rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue) ;
- Coordonner le réseau d'acteurs du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) pour une meilleure accessibilité de l'information sur l'orientation avec pour objectif de mieux orienter pour mieux former et mieux insérer.

Grâce à une offre de formation régionale diversifiée, la Région forme les demandeurs d'emploi, les jeunes en situation de décrochage scolaire ou encore les publics touchés par l'illettrisme, afin de les faire entrer ou de les maintenir dans l'emploi.

Les formations de pré-qualification, les formations sectorielles, les formations sanitaires et sociales, les formations supérieures, l'apprentissage ou encore la formation pour adultes sont autant de leviers dont dispose la collectivité permettant l'élaboration de véritables parcours d'insertion répondant au profil et aux objectifs de ses publics.

INDICATEURS À LA RÉUNION

- ➔ **100 000** personnes en situation d'illettrisme
- ➔ **63,5 %** de population possède un niveau de qualification infra bac
- ➔ **19 %** de taux de chômage
- ➔ **156 060** demandeurs d'emploi (au 2e trimestre 2022)
- ➔ **41 000** jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET)
- ➔ **4 562** jeunes repérés en décrochage scolaire en 2021
- ➔ **53** métiers porteurs identifiés
- ➔ **38 370** projets de recrutement en 2022



LE PACTE RENÉGOCIÉ
**PAR LA NOUVELLE MAJORITÉ
RÉGIONALE**



LE PACTE RENÉGOCIÉ PAR LA NOUVELLE MAJORITÉ RÉGIONALE

La politique, c'est faire des choix. Et le choix d'une politique de formation ambitieuse sur le territoire, n'a pas été fait ces dernières années, au sein de la Région Réunion. Et ce qui peut être qualifié d'accident industriel par certain, de scandale par d'autres, est à minima un acte manqué, particulièrement dommageable pour la Réunion et pour les Réunionnais les plus fragiles.

Le PACTE, signé par la quasi-totalité des Régions, est une contractualisation entre l'Etat et la Région, où la collectivité s'était engagée à dépenser chaque année 34 millions d'euros en formation professionnelle. De son côté, l'Etat s'engageait à prendre en charge les achats de formation de la collectivité sur des publics cibles, notamment des demandeurs d'emploi sans qualification, pour la partie supérieure à 34 millions d'euros.

Concernant la part supplémentaire compensée par l'Etat, cette dernière était de 43 millions d'euros pour l'année 2019 et de 50,4 millions d'euros pour les années 2020, 2021 et 2022. Ce qui permettait donc à la Région de dépenser jusqu'à 84 millions d'euros annuellement pour l'achat de formation à disposition des Réunionnais, en ne mettant que 34 millions d'euros de fonds propres.

En 2019, l'ancienne majorité a pourtant souhaité se retirer du PACTE et a écrit un courrier en ce sens au Gouvernement. Ce dernier a alors proposé à la Région Réunion d'étaler les crédits compensables pour la seule année 2019, soit 43 millions d'euros, jusqu'en 2022. La Région Réunion n'ayant pas contracté pour les années

2020 et 2021, la perte pour les finances de notre collectivité s'est évaluée à 101,8 millions d'euros de crédits compensables par l'Etat en achat de formation.

Ainsi, la nouvelle majorité a souhaité, de nouveau, s'engager au sein d'une démarche contractuelle et pluriannuelle avec l'Etat qui puisse mettre un terme aux erreurs commises et afficher une nouvelle ambition.

→ A ce titre, sous réserve de l'engagement de la Région d'investir 24 millions d'euros annuel en formation professionnelle, ce dernier s'engage à verser à la collectivité une enveloppe de **66 millions d'euros de crédits supplémentaires couvrant les deux années 2022 et 2023. Ce sont donc 114 millions d'euros de crédits débloqués** au profit de la formation des Réunionnais sur deux ans.

Par la signature de cet avenant au Pacte, la Région repart sur le bon pied en matière de formation professionnelle. C'est une chance pour notre collectivité, une chance pour notre territoire et surtout une chance pour l'ensemble des Réunionnais qui en bénéficieront.



LE PACTE, **UN LEVIER
DE DÉVELOPPEMENT
POUR LE TERRITOIRE**

LE PACTE, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE

Signé le 16 mars 2022 entre la Haut-Commissaire aux Compétences et la Présidente de Région, l'avenant au **Pacte réunionnais d'Investissement dans les Compétences** constitue une opportunité pour la collectivité d'amplifier l'effort de formation en 2022 et en 2023 vers les personnes en recherche d'emploi, les jeunes en situation de décrochage scolaire ou encore les publics touchés par l'illettrisme.

Pour la Région Réunion, le Pacte constitue un levier important afin de répondre aux objectifs suivants :

- Densifier l'offre de formation à destination de ses publics cibles
- Permettre une insertion durable en construisant des parcours de formation sécurisés, individualisés, mieux coordonnés et sans rupture pour les publics en difficulté d'accès à l'emploi,
- Proposer des parcours de formation supplémentaires pour répondre aux difficultés de recrutement dans les secteurs en tension.



LE PACTE RÉUNIONNAIS PROPOSE UN CAP DE TRANSFORMATION ARTICULÉ AUTOUR DE 4 GRANDS AXES

- ➔ axe 1 : proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective,
- ➔ axe 2 : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés : une exigence pour construire une société de compétences,
- ➔ axe 3 : innover dans les territoires,
- ➔ axe 4 : axe transverse – s'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

La première partie de l'année 2022 a permis de redéfinir la stratégie et les nouvelles orientations du Pacte. La définition du programme prévisionnel et les actions engagées par la Région au titre du Pacte sur l'année 2022 ont fait l'objet d'une large concertation avec Pôle emploi, les Missions Locales et les autres acteurs du Service Public Régional de l'Orientation, mais aussi les OPCO et les branches professionnelles afin d'identifier les besoins en terme de compétences exprimés par les acteurs économiques, et réajuster l'offre de formation au regard des écarts constatés.

Une réflexion sur l'ingénierie de formation a été également menée en parallèle afin de renforcer l'attractivité de l'offre régionale de formation d'une part en accompagnant la modernisation des contenus et des modalités pédagogiques et d'autre part en co-construisant des solutions formatives avec le monde économique – pour les métiers en tension notamment – pour expérimenter de nouvelles actions sur-mesure à partir de leurs besoins.

EN 2022 :

- 2 100 places de formations ont été mises en œuvre depuis le 1er trimestre;
- 1 784 places de formations sont en cours de programmations pour un démarrage effectif fin 2022 ou début 2023, soit dans le cadre de nouveaux marchés en cours d'attribution, ou des conventions en phase de finalisation.





LE PACTE 2022,
**UNE DÉMARCHE
PARTENARIALE**

LE PACTE 2022, UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

La Région a souhaité illustrer la mise en œuvre du Pacte sur le territoire en contractualisant avec **10 partenaires** :

- AP RUN
- le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de St Joseph
- le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS)
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion (CCIR)
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Réunion (CMAR)
- l'Ecole des Métiers d'Accompagnement de la Personne (EMAP)
- la Fédération des Maisons Familiales et Rurales (FMFR)
- la Fédération Méti Tresse
- Forma Terra
- l'Université de La Réunion

Ces partenariats représentent un **effectif prévisionnel de 1749 places en formation à destination des demandeurs d'emplois de niveau infra bac et correspondent à un budget total (incluant rémunération des stagiaires) de plus de 12,44 millions d'euros.**

LES PARTENAIRES

AP RUN

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

➔ Parcours d'Accès à l'Emploi avec des préqualifications sur les **métiers en tension du sport, de l'animation et numérique** qui permet intégration dans des formations qualifiantes

LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE (CFPPA) DE ST JOSEPH

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : ga-

rantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

➔ Parcours d'Accès à l'Emploi dans les **secteurs des productions agricoles et des industries agroalimentaires**

LE CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE (CREPS)

Actions émergeant aux axes 1 et 2 du Pacte : proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective / garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

➔ Programmes de formations du **secteur du sport** de 2022 à 2024 composés de 12 thématiques déclinées en différentes sessions dont :

> un « Apprentissage par l'expérience » à destination des publics en perte de motivation sous forme de résidence entre pairs, ce qui impliquera une prestation d'hébergement et de restauration pendant 2 semaines

> Une « Préparation au probatoire au Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne » qui a pour objectif de préparer les candidats au test d'entrée en formation du Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne appelé « probatoire ».

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉUNION (CCIR)

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

➔ Parcours d'Accès à l'Emploi dans les **métiers de la restauration, du tertiaire (commerce et gestion) et de la préparation de commande Drive.**



LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA RÉUNION (CMAR)

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

- « Parcours sécurité dans le BTP » afin de permettre aux demandeurs d'emplois ayant déjà une première expérience dans le BTP d'**acquérir des compétences liées à la santé et à la sécurité sur un chantier**,
- « Employabilité et Insertion Professionnelle (EIP) » permettant d'identifier les compétences transférables pour construire un parcours de formation débouchant sur tout ou partie de certification professionnelle pour favoriser le retour à l'emploi,
- « Création d'entreprises artisanales » pour le **développement de la fonction entrepreneuriale et managériale des porteurs de projets**.

L'ÉCOLE DES MÉTIERS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE (EMAP)

Actions émergeant aux axes 1 et 2 du Pacte : proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective / garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

Dans le **domaine sanitaire et social** :

- Préqualification intervention à domicile et/ou en structure collective
- Connaissances de base des fonctions funéraires et accompagnement des familles endeuillées
- Préformation métiers du social post bac
- Agent de service médico-social
- Responsable coordonnateur service à domicile
- Préqualification aux métiers de la santé

LA FÉDÉRATION DES MAISONS FAMILIALES ET RURALES (FMFR)

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

> 4 parcours de formation complets et innovants à destination des publics fragiles éloignés de l'emploi issus des zones rurales qui se déclinent en 3 étapes : module de remise à niveau, module de pré-qualification et module de préparation au titre professionnel.

→ Parcours de formation au titre professionnel (TP) Animateur en **gérontologie**,

→ Parcours de formation aux **métiers de l'animation** : Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) Animateur d'activités et de vie quotidienne,

→ Parcours de formation au **métier d'ouvrier du paysage**,

→ Parcours de formation au **métier d'ouvrier agricole**

> 1 Parcours d'Accès à l'emploi

LA FÉDÉRATION MÉTI TRESSE

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

2 sessions de formation, l'une dans le Sud, l'autre dans le Nord qui ont pour objectif de **professionnaliser les acteurs de la tresse** à travers la création d'un Titre Professionnel de la vannerie et de les fédérer autour de la **création d'une filière de la fibre végétale** (vacoa, choka, paille, chou-chou, vétiver, bambou, chèvrefeuille,...) à La Réunion.

FORMA TERRA

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

Parcours d'Accès à l'emploi pour **des demandeurs d'emploi identifiés dans les zones rurales ou les quartiers très défavorisés des communes Ouest et Est de La Réunion**, pour développer leurs compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) nécessaires à l'autonomie dans leur parcours professionnel et la vie quotidienne. L'action comprend un stage de 3 semaines en continu.

L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Actions émergeant à l'axe 2 du Pacte : garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

→ Pré-diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) et DAEU avec plusieurs options, diplôme d'État permettant à des demandeurs d'emploi de niveau infra IV d'obtenir un niveau équivalent au Bac et de poursuivre un cursus à l'Université // démocratisation de l'accès aux formations supérieures pour un public non bachelier au départ